

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00729
Numéro SIREN : 521 794 867
Nom ou dénomination : PLANIS

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2022 sous le numéro de dépôt 17695

Bilan

17695

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	27 076	3 415	23 661	26 368
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	624 376		624 376	624 376
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	651 452	3 415	648 037	650 744
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	18 000		18 000	
Autres créances	95 372		95 372	94 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 312		39 312	62 856
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	152 685		152 685	157 429
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	804 137	3 415	801 722	808 173
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DÉPÔT DU
10 NOV. 2022
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

« Copie certifiée conforme à l'original »
la gérance

Bilan

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	53 000	53 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 300	5 300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	322 141	293 947
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	142 602	142 694
Subventions d'investissement	4 845	4 845
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	527 888	499 786
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 106	172 789
Emprunts et dettes financières diverses (3)	84 608	83 646
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 933	15 045
Dettes fiscales et sociales	38 187	36 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	272 833	308 387
TOTAL GÉNÉRAL	600 722	600 722
(1) Dont à plus d'un an (a)	84 639	128 765
(1) Dont à moins d'un an (a)	188 194	179 622
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Variation relative (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	423 489	403 928	19 560	4,84
Chiffre d'affaires net	423 489	403 928	19 560	4,84
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	3 070	981	2 089	212,86
Total produits d'exploitation	426 559	404 910	21 649	5,35
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	153 927	153 088	839	0,55
Impôts, taxes et vers. assim.	2 776	2 644	132	4,99
Salaires et Traitements	175 138	163 825	11 313	6,91
Charges sociales	56 325	47 692	8 633	18,10
Amortissements et provisions	2 708	708	2 000	282,67
Autres charges	37	694	-657	-94,73
Total charges d'exploitation	390 910	368 651	22 259	6,04
Résultat d'exploitation	36 649	36 259	390	1,08
Opérations en commun				
Produits financiers	115 569	115 091	478	0,42
Charges financières	3 448	3 046	402	13,21
Résultat financier	112 121	112 045	76	0,07
Résultat courant avant impôts	148 770	148 304	466	0,31
Produits exceptionnels	555	148	406	273,84
Charges exceptionnelles				
Résultat avant impôts	149 325	148 452	873	0,59
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	5 722	5 758	-36	-0,63
Bénéfice courant	142 602	142 694	-92	-0,06

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL PLANIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 800 722 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 142 602 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Acquisition exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 076			27 076
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	27 076			27 076
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	624 376			624 376
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	624 376			624 376

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capital apporté (hors-APL et apilal)	Participation du capital général	Capital de réserve exacte (en euros)
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL OUEST FLEXIBLES 35510 CESSON-SEVIGNE	106 000	895 809	88,30	231 879
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
IP FLEX 44470 THOUARE-SUR-LOIRE	8 000	354 066	49,00	159 204

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brut	Valeur comptable Net	Capital de réserve général	Capital de réserve général	Participation général
- Filiales (détenues à + 50 %)	477 276	477 276			90 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	147 000	147 000			24 500
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Montant de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	708	2 708		3 415
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	708	2 708		3 415
Total des immobilisations	708	2 708		3 415

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 372 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant DUI	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 000	18 000	
Autres	95 372	95 372	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	18 000
Total	18 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 53 000 € décomposé en 5 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 272 833 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Échéance à moins de 12 mois	Échéance entre 12 mois et 5 ans	Échéance plus de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	129 106	44 467	84 639	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 933	20 933		
Dettes fiscales et sociales	38 187	38 187		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	84 608	84 608		
Produits constatés d'avance				
Total	272 833	157 195	115 639	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 608			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	18 910
INTERETS COURUS NON ECHUS	341
DETTES PROV/CONGES PAYES	17 329
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	4 921
Total	41 501

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 0 €

La société Planis a souscrit a un contrat d'indemnité de fin de carrière, pour lequel elle verse une cotisation fixe mensuelle

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 3 600 €

PLANIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 53.000 euros

Siège social : 6 rue du Chêne Morand
35510 CESSON-SEVIGNE

521 794 867 RCS RENNES

* * * * *

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 SEPTEMBRE 2022**
Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à 142.601,90 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 142.601,90 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 142.601,90 euros

TOTAL : 142.601,90 euros

L'assemblée générale décide de procéder à la distribution d'un dividende brut de 253.500,00 euros par prélèvement sur le poste « Autres réserves »,

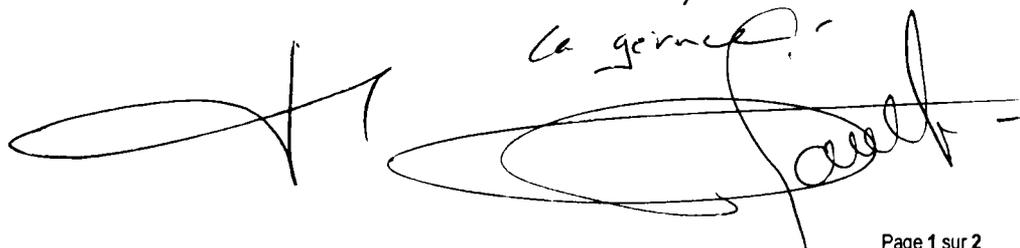
Soit un dividende net à verser de 253.500,00 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	2020/2021	2019/2020	AGO du 29/05/2020
Dividende brut total	114.500 €	90.000 €	24.500 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	114.500 €	90.000 €	24.500 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

*"Compte certifié à Paris, conformément
la norme"*



Handwritten signatures and stamps, including a large signature and a circular stamp.

PLANIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 53.000 euros

Siège social : 6 rue du Chêne Morand
35510 CESSON-SEVIGNE

521 794 867 RCS RENNES

* * * * *

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 SEPTEMBRE 2022**
Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à 142.601,90 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 142.601,90 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 142.601,90 euros

TOTAL : 142.601,90 euros

L'assemblée générale décide de procéder à la distribution d'un dividende brut de 253.500,00 euros par prélèvement sur le poste « Autres réserves »,

Soit un dividende net à verser de 253.500,00 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	2020/2021	2019/2020	AGO du 29/05/2020
Dividende brut total	114.500 €	90.000 €	24.500 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	114.500 €	90.000 €	24.500 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujéti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits
certifiés conformes
La Gérance**

Copie certifiée conforme à l'original.

